FEDENE

27E RENCONTRES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Décarboner la chaleur : le défi de la décennie

Plus de 300 acteurs clés du monde de l'énergie, élus, chefs d'entreprises, scientifiques, présidents d'associations se sont réunis pour les Rencontres de la FEDENE qui se sont clôturées hier par un discours remarqué de la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher.

L'objectif : débattre et nourrir les réflexions et les actions pour relever le défi de la décarbonation de la chaleur, qui doit être au cœur de la politique énergétique de la France.

Ces rencontres interviennent dans un moment clé :

Les prix de l'énergie explosent, le changement climatique est bien visible avec les canicules de cet été. Le monde change et la France décide de son avenir énergétique pour les 25 prochaines années. Le contexte rend d'autant plus obligatoire un changement de cap, et surtout un changement de rythme.

La chaleur représente près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est carbonée à plus de 60 %.

Cela ne doit pas être un motif de pessimisme, mais au contraire un espoir concret et c'est d'ailleurs pourquoi la FEDENE a participé avec enthousiasme au travail de préparation de la Loi de Planification Energie Climat, de la Stratégie Nationale Bas-Carbone et de la programmation pluriannuelle de l'énergie. C'est également dans cet esprit que la filière a élaboré cette année un « Plan Marshall » de la chaleur renouvelable et de récupération.

Cette journée a donc été l'occasion de **rappeler l'ambition et les attentes de la FEDENE, sur la confirmation d'une feuille de route** à la hauteur des enjeux :

- Au moins 22 % d'économies d'énergie et de vraies économies d'énergie, mesurées et pilotées, en s'appuyant tant sur la sobriété que sur l'efficacité énergétique.
- Une chaleur plus qu'à moitié verte (renouvelable et de récupération) dès 2030. C'est plus que doubler par rapport à aujourd'hui.
- Des réseaux de chaleur qui assurent non plus 5 % mais 10 % de la chaleur (tout compris, bâtiments et industrie) consommée d'ici 7 ans.
- Une production de froid renouvelable et efficace multipliée par 3 d'ici 2030.
- Une ambition pour toutes les sources d'ENR&R : chaleur fatale issue de l'industrie et des déchets, géothermie, solaire thermique, biomasse.

Cette feuille de route suppose la mise en œuvre de mesures clés :

Certaines sont **législatives**, et trouveraient parfaitement place dans une proposition de loi, par exemple le fait de demander à toutes les collectivités de plus de 10.000 habitants d'étudier l'opportunité de créer un réseau de chaleur.

D'autres sont **financières** :

- Un fonds chaleur et froid de l'ADEME à hauteur des enjeux, c'est ce qu'a souligné le travail de préparation de la loi de programmation sur l'énergie et le climat : 1 milliard dès 2024, pour atteindre 2,4 Md€ d'ici 2030 ;
- Une TVA réduite sur les ventes de froid par un réseau de froid urbain ou une pompe à chaleur géothermique.

D'autres enfin très **opérationnelles** :

- Comment faire disparaître les contrats de chauffage qui ne prévoient pas d'objectifs d'économies d'énergie réelles ?
- Comment faire des contrats de performance énergétique, le modèle le contrat le plus abouti en la matière, la référence et même la norme en cas de soutiens publics dans l'habitat collectif ou le tertiaire ?
- Comment couvrir les risques d'une opération de récupération de la chaleur en excès d'un site industriel pour chauffer une ville ou une autre usine ?

Lors de ces Rencontres, **la FEDENE a rappelé que le temps de la concertation est maintenant derrière nous**. Face au défi du rendez-vous des -55 % de gaz à effet de serre en 2030, nous aurions déjà dû passer à l'action ! Pour y parvenir, cela passe par la confirmation des feuilles de route, en les gravant dans le marbre ces prochains mois.

En clôture des Rencontres, la ministre Agnès Pannier-Runacher a insisté sur le rôle de la rénovation énergétique des bâtiments pour décarboner la chaleur, en rappelant le renforcement du fonds chaleur en 2024 ainsi que de *Ma Prime Rénov'* dont les moyens seront augmentés de 2 milliards d'euros en 2024.

Après avoir **salué l'engagement des entreprises de la FEDENE, mobilisées en faveur du plan de sobriété**, par leurs interventions de maintenance, les raccordements express aux réseaux de chaleur ou encore, la remontée d'indicateurs de résultats au ministère, **la ministre a évoqué l'enjeu majeur de la chaleur fatale**.

Pour valoriser davantage la chaleur de récupération, qui peut provenir de la valorisation énergétique des déchets ou de chaleur émise par un site industriel, Agnès Pannier-Runacher souhaite que les recommandations portées par les acteurs, dont la FEDENE, soient mises en oeuvre rapidement, notamment :

- **l'abaissement du seuil règlementaire d'obligation d'étude de faisabilité de la récupération de la chaleur émise par un site industriel**
- **la mise en place d'un mécanisme de couverture des risques pour ces investissements, qui permettent de chauffer une ville ou un autre site industriel à partir de cette chaleur récupérée.**

La ministre a également insisté sur l'enjeu du froid, qui doit être pleinement intégré au sein de la prochaine PPE, avant de mentionner **la géothermie et la biomasse, qui sont des sources d'énergie locales et renouvelables à la portée des collectivités. Les élus doivent en exploiter tout le potentiel en termes de décarbonation. Elle a annoncé un dispositif de soutien aux cogénérations (production combinée de chaleur et d'électricité) à partir de biomasse.**

« Pour réussir le défi de la décarbonation de la chaleur, la seule action de l'Etat ne suffira pas. Nous aurons besoin de nos territoires et j'appelle donc les élus à se saisir du sujet de la chaleur et du froid et à réaliser des schémas territoriaux. De nombreux territoires disposent d'un potentiel important en géothermie, en solaire thermique ou en chaleur fatale à proximité. Ce sont autant d'atouts pour planifier la transition de tous nos territoires. »

Agnès PANNIER-RUNACHER
Ministre de la Transition énergétique

« La massification des économies d'énergie, et le recours à toutes le sources de chaleur renouvelable et de récupération s'imposent pour ce qu'elles sont : des solutions éprouvées, et déployables à grande vitesse. La décarbonation de la chaleur, c'est le levier majeur pour baisser pas dans 20 ans, pas dans 10 ans... mais dans 7 ans, les émissions de gaz à effet de serre. »

Pierre de MONTLIVAULT
Président de la FEDENE

À propos de la FEDENE

La FEDENE est la fédération représentative de la chaleur et du froid, dans les bâtiments comme dans l'industrie. Elle regroupe 500 entreprises de services d'économies d'énergie, de chaleur et de froid renouvelables et de récupération, de facility management et d'ingénierie de projets. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies thermiques renouvelables et de récupération. Ce sont les leviers majeurs de la décarbonation de la chaleur.